

2008-06-13

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mouvements bruts de l'emploi et activités internationales des entreprises

(Article publié dans la Revue économique de juin 2008)

Cet article résume les résultats d'une étude empirique relative au lien entre la présence des entreprises sur les marchés internationaux – via le commerce international et les investissements directs – et l'évolution de l'emploi en Belgique. La principale originalité de l'analyse réside dans le fait qu'elle se fonde sur une base de données microéconomiques, qui regroupe des informations portant individuellement sur les entreprises non financières établies sur le territoire belge. Ces données offrent notamment la possibilité d'examiner l'évolution de l'emploi en opérant une distinction entre les gains d'emplois attribuables à certaines entreprises et, simultanément, les pertes imputables à d'autres.

Au sein de la population des entreprises, trois branches d'activité principales sont considérées isolément en raison de leur implication significative dans les relations commerciales et/ou d'investissement direct que la Belgique: entretient avec l'étranger. Il s'agit de l'industrie manufacturière, du commerce de gros et de détail – qui réalisent ensemble quelque 90 p.c. des exportations et des importations de marchandises – et des autres services marchands qui, incluant les centres de coordination, sont à l'origine de la majorité des investissements directs de la Belgique.

Il ressort des données que seule une proportion relativement restreinte d'entreprises belges est impliquée dans le commerce international, et qu'une part encore plus faible d'entre elles entretient des relations d'investissement direct avec l'étranger. Celles actives uniquement à l'échelle locale représentent en effet 58,7 p.c. du nombre total des entreprises de l'industrie manufacturière et 65,4 p.c. du commerce de gros et de détail. Elles dominent largement les autres activités de services, à hauteur de 92,8 p.c., notamment en raison de l'importance des services aux personnes et aux entreprises. En revanche, les entreprises actives sur les marchés internationaux emploient en moyenne un plus grand nombre de salariés. C'est plus particulièrement le cas des établissements en Belgique d'entreprises étrangères qui, bien que ne totalisant que 1,3 p.c. du nombre total des entreprises, occupent 25,3 p.c. des salariés.

Ce regroupement des activités internationales au sein d'un nombre restreint d'entreprises se traduit également par un degré de concentration élevé du volume des exportations et des importations de la Belgique; tant dans l'industrie que dans le secteur du commerce, 90 p.c. des échanges extérieurs de marchandises sont le fait de moins de 10 p.c. des entreprises. Dans chacune de ces deux branches, ce sont par ailleurs les entreprises les plus productives qui sont actives sur ce plan.

Cela s'explique par le fait que ces entreprises supportent mieux les coûts liés à l'accès aux marchés étrangers. Dans le cas des exportations, ces coûts découlent notamment des études de marché, de la recherche de partenaires en vue de mettre en place un réseau de distribution, de la nécessité d'adapter les produits aux préférences locales ou de les rendre conformes aux normes de qualité étrangères, etc. Dans le cas des importations, les coûts fixes résultent par exemple de la recherche de fournisseurs étrangers. Outre ces différents coûts fixes, le commerce international de marchandises entraîne un certain nombre de coûts variables liés notamment au transport des marchandises et aux droits de douane. Les investissements directs permettent de les éviter, en établissant des unités de production à proximité des marchés à desservir.

En règle générale, les coûts fixes afférents aux investissements directs sont plus élevés que ceux liés aux exportations, puisqu'ils concernent soit la création d'une ou plusieurs filiales à l'étranger, soit l'acquisition de participations dans des sociétés existantes. Pour cette raison, les entreprises les plus productives, qui disposent des ressources financières les plus importantes, accèdent le plus souvent aux marchés étrangers par le biais d'investissements directs, tandis que celles dont la productivité se situe à un niveau intermédiaire le font via le commerce international. Les entreprises moins productives, quant à elles, ne restent actives qu'à l'échelon local. Cette hiérarchie en termes de productivité se vérifie dans les données, en particulier dans l'industrie manufacturière.

En outre, les entreprises entretenant des liens commerciaux ou d'investissement direct avec l'étranger se sont démarquées par une croissance plus élevée de l'emploi entre les années 1997 et 2005, et ce même si l'on tient compte des effets d'autres facteurs tels que la branche d'activité, la situation conjoncturelle ou la taille de l'entreprise. Cette différence est plus particulièrement élevée en ce qui concerne les entreprises importatrices, que celles-ci opèrent dans l'industrie ou dans le secteur du commerce. Ces entreprises ont ainsi quelque peu freiné le déclin de l'emploi dans l'industrie belge. Une explication possible en est que le recours à la sous-traitance internationale permet aux entreprises d'orienter leur production vers des produits à plus haute valeur ajoutée, pour lesquels elles disposent de meilleurs avantages compétitifs.

Cette étude met également au jour une relation entre les activités internationales des entreprises belges et un taux de rotation plus faible des emplois. Les entreprises multinationales et les entreprises impliquées dans le commerce extérieur affichent, en moyenne, des taux de gains et de pertes d'emplois d'une ampleur moindre que ceux des entreprises tournées uniquement vers les marchés locaux. Cette volatilité plus limitée de l'emploi peut être attribuée aux possibilités de diversification offertes aux entreprises présentes, outre sur le marché intérieur, sur les marchés étrangers. Du fait de cette diversification, tant le commerce extérieur que les investissements directs permettent aux salariés de bénéficier d'emplois plus stables.

Au total, les résultats indiquent donc que les entreprises qui s'inscrivent dans la tendance à la globalisation obtiennent de meilleurs résultats que celles qui l'ignorent. Toutefois, les coûts initiaux liés à l'ouverture imposent d'avoir au préalable atteint un niveau de productivité suffisant. Pour favoriser le développement extérieur et, partant, asseoir les activités et l'emploi dans l'économie, l'action des entreprises et des pouvoirs publics devrait donc porter à la fois sur l'accroissement de la productivité et sur la réduction des barrières aux échanges extérieurs.